

Guide méthodologique pour les suivis estivaux des colonies de reproduction de chiroptères en Languedoc-Roussillon



Essaim de nouveaux-nés de Miniopère de Schreibers - Sommières, le 22/06/2011. photo : T.Disca

Version 1. mai 2014

Contexte

Cette note réalisée dans le cadre du Plan Régional d'Actions Chiroptères Languedoc-Roussillon, a pour objectif l'harmonisation des protocoles de suivis des gîtes de reproduction de chiroptères. Cet objectif rejoint ceux du Système d'Information sur la Nature et les Paysages.

La parution du livret n°5 d'Eurobats « Guidelines for Surveillance and Monitoring of European Bats » Battersby, J. (comp.) 2010, apporte un cadre qui pourra être adapté en régions, en fonction des particularités locales (configuration des sites, climats, etc.). La présente note s'appuie d'une part (et en grande partie) sur les préconisations apportées dans ce document, d'autre part sur l'expérience de terrain des observateurs.

Une meilleure organisation du réseau de chiroptérologues et une harmonisation des pratiques permettra à l'avenir de disposer de données fiables pour mener des analyses sur les tendances d'évolution des populations, etc.

Par ailleurs, en raison du nombre important de sites à chiroptères à suivre et des moyens humains requis proportionnellement au nombre d'observateurs, une priorisation apparaît nécessaire.

1. Priorité n°1 : Suivi des espèces cavernicoles à très fort enjeu de conservation (suivis annuels)

Les espèces qui seront ciblées en priorité pour les suivis sont les espèces à très fort enjeu de conservation et qui ne sont pas en métacolnies. Elles sont toutes cavernicoles : Rhinolophe euryale, Minioptères de schreibers, Murin de Capaccini, Petit Murin, Grand Murin, Murin d'Escalera.

Les sites de **mise-bas** de ces espèces seront **suivis tous les ans**, dans la mesure du possible (cf. classeur joint, premier onglet « Sites de priorité 1 »).

1.1. Calendrier

Les suivis pourront être réalisés dans les jours suivant les mise-bas. Certains sites abritant des espèces précoces et des espèces qui mettent bas plus tardivement pourront faire l'objet de deux passages :

- pour les espèces précoces :

Pour le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*), visite à réaliser entre le **20 mai et le 30 mai** ;

Pour le Grand Murin (*Myotis myotis*) visite à réaliser entre le **25 mai et le 5 juin**.

- pour les espèces plus tardives : **Minioptère de Schreibers, Rhinolophe euryale, Murin d'Escalera, Petit Murin**, visite à réaliser entre le **25 juin et le 5 juillet**.

1.2. Méthodologie

- **En sortie de gîte**

Le comptage sera généralement effectué en sortie de gîte au crépuscule. Dans le cas où il y a plusieurs sorties, ne réaliser le comptage que s'il y a suffisamment d'observateurs pour couvrir toutes les sorties.

Dans le cas de colonies mixtes, utiliser un détecteur d'ultrasons pour permettre dans la mesure du possible de distinguer les espèces. Si 3

espèces ou plus sont présentes, prévoir plusieurs observateurs munis d'un détecteur à ultrasons sur chaque sortie.

Si les observateurs se situent à proximité de la sortie, il est conseillé d'éclairer en lumière rouge, voire ne pas éclairer du tout ou seulement tardivement (cas des émergences précoces, en comptant sur fond de ciel).

- **A l'intérieur du gîte (recensement des nouveaux-nés)**

Dans un objectif de suivi de la fertilité des populations, il est conseillé de pénétrer à l'intérieur de la colonie de nuit, une fois la majeure partie des adultes sortis, pour pouvoir recenser les nouveaux-nés restés dans la nurserie.

Cas particulier des Grands et Petits Murins : ces 2 espèces ne se distinguent ni visuellement en sortie de gîte ni au détecteur d'ultrasons. Dans les colonies qui abritent potentiellement ces espèces (dans notre région, les 2 espèces sont presque toujours associées), le recensement des nouveaux-nés est de loin la méthode la plus fiable pour pouvoir suivre les effectifs des 2 espèces séparément. L'enjeu est particulièrement important dans le contexte où le Grand Murin est considéré nationalement comme en augmentation alors que le Petit Murin pourrait être en déclin.

Si cela n'est malgré tout pas possible, la seule alternative est d'organiser une capture en sortie de gîte (fin juillet, après l'émancipation de tous les jeunes) tous les 5 ans pour estimer les proportions relatives entre les 2 espèces.

Les gîtes pour lesquels ce type de suivi est demandé sont listés dans le premier onglet du classeur joint, voir la colonne « comptage jeunes / photo ». Pour ce type de comptage, il ne faut pas être plus de 3 personnes à pénétrer dans le gîte (idéalement 2 personnes). Une photo de la colonie sera faite à chaque fois (1 personne pour éclairer l'essaim de jeunes, l'autre pour la prise de vue). Il faudra chercher à minimiser le dérangement et donc le temps passé à l'intérieur du gîte. C'est la raison pour laquelle la photographie est imposée et qu'il est conseillé d'y aller à deux personnes.



Essaim de juvéniles de Murin de Capaccini - Sommières, le 27/05/2011. photo : T.Disca.

Les premiers observateurs en région sont invités à faire part de leurs observations au GCLR, en particulier en cas de printemps précoces et si celles-ci peuvent remettre en question l'éventuelle intrusion à l'intérieur du gîte.

Chaque observateur reste libre d'apprécier en fonction de la configuration des sites qu'il suit la faisabilité d'application de l'une ou l'autre des méthodes décrites ci-dessus.

Le dérangement entraîné par la mise en œuvre du suivi doit rester minime.

2) Priorité n° 2 : Suivi des espèces à fort enjeu de conservation (suivis tous les 5 ans minimum)

Trois espèces seront ciblées en seconde priorité pour les suivis : le Grand Rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées et le Murin de Natterer. Ces espèces concentrent un enjeu fort pour la conservation bien que moindre que les espèces citées précédemment. Les gîtes de mise-bas sont souvent stables à long terme, permettant ainsi un suivi des populations, ce qui n'est pas le cas de toutes les espèces patrimoniales (ex : Barbastelle, Petit Rhinolophe...).

Les sites de **mise-bas** de ces espèces seront **suivis au moins 1 fois tous les 5 ans**, dans la mesure du possible (cf. classeur joint, premier onglet « Sites Priorité 2 »).

2.1. Méthodologie

Pour les gîtes épigés de ces espèces, une pénétration du gîte en journée est envisageable sans risquer un dérangement important. Suivant ses disponibilités et la conformation du site, l'observateur aura donc libre choix entre un comptage en sortie et un comptage à l'intérieur du gîte.

Dans le cas d'un comptage en sortie, la méthodologie est la même que celle présentée ci-dessus pour les sites de priorité 1. Pour ces espèces la date de comptage sera choisie par le responsable de suivi du site. Cette date devra impérativement être comprise entre l'arrivée des femelles sur le site et l'envol des premiers jeunes, de manière à compter les femelles reproductrices uniquement (éviter de compter trop tôt à savoir avant le 15 juin, pour limiter le recensement des individus en transit).

Dans le cas d'un comptage à l'intérieur du gîte, on privilégiera une période plus tardive lorsque les jeunes sont volants courant juillet. Ce comptage se déroulera de préférence le matin lorsque les individus sont plus calmes. Les précautions citées précédemment seront également mises en oeuvre :

- Maximum trois personnes, idéalement deux.
- Photographie de l'essaim pour comptage ultérieur (séparant adulte et jeune selon la couleur du pelage) et ainsi minimiser le temps passé à proximité des individus

3) Priorité n°3 : Suivi des sites d'estive / transit d'espèces à fort enjeu de conservation

De nombreux sites attirent régulièrement des essaims importants de espèces de chiroptères à fort enjeu de conservation, sans pour autant être le lieu des mises-bas. Ce sont généralement des sites hypogés qu'ils convient de compter régulièrement, moins dans une optique de suivis des populations qu'une optique de suivi du site lui-même, ne serait-ce que pour évaluer son importance pour la conservation, travail qui doit être fait **tous les 5 ans**.

Le 3^{ème} onglet du classeur joint (« Sites_transit ») listent tous les sites hypogées regroupant +50 individus d'au moins 1 espèce à fort enjeu de conservation à au moins une saison (critère utilisé dans la hiérarchisation des gîtes en 2009 puis 2014). Les sites d'estivage ne sont pas distingués des sites de transit et d'hibernation car les périodes d'utilisation des grottes n'ont pas toujours été établies avec certitude. De ce fait, certains sites apparaissent de priorité 1 ou 2 apparaissent également dans ce tableau car ce sont potentiellement des sites de transit en plus d'être des sites de mise-bas.

Les années des derniers comptages réalisés pour les 4 saisons y sont donc inscrites pour information.

3.1. Calendrier

Comme il n'y a pas de mise-bas et que le nombre d'observateurs ne permet pas de mettre en place des comptages simultanés sur ces sites, ces comptages peuvent être faits sur **toute la période 25 mai-31 juillet**.

Idéalement, on les rapprochera tout de même des dates de comptages de mise-bas, notamment pour le Minioptère de Schreibers et le Rhinolophe euryale (fin juin-début juillet), pour éviter de compter des femelles reproductrices n'ayant pas encore rejoint ou ayant déjà quitté leur site de mise-bas.

3.2. Méthodologie

Comme pour les sites de priorité 2, l'observateur a le choix entre deux méthodologies à définir en fonction des caractéristiques du site.

- 1) Un comptage à l'intérieur du gîte est envisageable dans la mesure où, sans mise-bas, la sensibilité est moindre. Les précautions d'usage devront cependant être mise en œuvre (3 personnes max et comptage sur photo pour minimiser le temps passé à proximité des essaims). Si une mise-bas inattendue est constatée, il ne faudra pas hésiter à interrompre le comptage pour appliquer plutôt un comptage en sortie.
- 2) Un comptage en sortie peut être plus efficace en cas de problèmes d'accès ou de visibilité des essaims. Il faudra cependant cibler une soirée favorable (vent faible, température élevée) car les individus non-reproducteurs, au contraire des femelles lactantes, peuvent être nombreux à ne pas sortir du site.

Il est tout à fait possible de combiner les 2 méthodes en comptant en sortie en début de soirée puis en comptant à l'intérieur les vieux mâles flemmards n'étant pas sortis.

NB : Une réflexion est en cours pour mettre en place une méthodologie efficace de suivi pour les autres espèces d'intérêt : Petit Rhinolophe, Barbastelle, autres murins, Molosse de Cestoni et Noctules.

Bibliographie

Battersby, J. (comp.) (2010): Guidelines for Surveillance and Monitoring of European Bats. EUROBATS Publication Series No. 5. UNEP / EUROBATS Secretariat, Bonn, Germany, 95 pp.

Ce travail a été réalisé dans le cadre du Plan Régional d'Actions Chiroptères



Partenaires financiers

